



CAP AGENT DE SÉCURITÉ

Les missions

Le titulaire du CAP Agent de Sécurité est chargé de la surveillance et du gardiennage des marchandises et des locaux. Il assure également la protection des personnes. Le plus souvent salarié d'une entreprise de gardiennage ou de services. Il peut aussi être employé directement par une entreprise possédant un service de sécurité intégré.

Missions confiées dans l'entreprise

Seul ou en équipe il assure principalement les missions suivantes :

- Prévenir et lutter contre les actes de malveillance et de négligence (intrusion, vol, dégradations...)
- Prévenir et lutter contre tout événement perturbant la sécurité (incendies, inondations, incidents techniques...)
- Participer au maintien de conditions normales d'hygiène et de sécurité, administration des premiers secours aux blessés

La formation

Niveau requis

Classe de 3^{ème}

Qualités requises (milieu scolaire/professionnel)

- Sociabilité, constance, maîtrise de soi
- Respect des règles morales et civiques
- Esprit d'analyse, méthodique, rigoureux, sens des responsabilités
- Capacités relationnelles et rédactionnelles
- Sens de l'observation et capacité à réagir de manière adaptée

Pratique professionnelle en entreprise

La formation comprend 15 semaines de stage réparties sur les 2 années

Profil des entreprises

- Entreprises disposant de leur propre service de sécurité
- Entreprises prestataires de sécurité
- Structure de secteur public

Et après...

Poursuite d'études

- Bac professionnel Métiers de la Sécurité
- Brevet professionnel Agent technique de prévention et de sécurité
- Brevet professionnel Agent technique de sécurité dans les transports
- Cadet de la République, formation d'adjoint de sécurité, préparation aux concours de gardien de la Paix
- Mention complémentaire Sécurité civile et d'entreprise
- Mention complémentaire Sûreté des espaces ouverts au public
- CQP Agent de sécurité cynophile
- CQP Agent de sûreté aéroportuaire
- Opérateur de vidéo-protection, etc.

Insertion professionnelle

- Agent de sécurité
- Agent de sécurité incendie
- Après recrutement par concours ou sélection :
 - Cadet de la République Police Nationale
 - Gendarme adjoint volontaire
 - Armées
 - Surveillant pénitentiaire
 - Agent de constatation des douanes

Contenu de la formation

Enseignements généraux :

- Français, histoire-géographie, enseignement moral et civique
- Mathématiques-sciences
- Langues vivantes (anglais)
- Arts appliqués et cultures artistiques
- EPS

Enseignements professionnels :

- Prévention et dissuasion des actes de malveillance et négligence
- Secours à la personne
- Sécurité incendie
- PSE